CHENÔVE EMPLOI

Toute l'équipe du restaurant *À la bonne heure*, à Chenôve, est ravie d'accueillir Pierre-Yves Beaujard (troisième à gauche), qui a été embauché en CDI pour un contrat de vingt heures par semaine. Photo Philippe BRUCHOT

Ces entreprises prêtes à recruter des jeunes atteints de trisomie 21

Pierre-Yves Beaujard, jeune homme atteint de trisomie 21, vient d'être embauché pour un contrat de vingt heures par semaine, par le restaurant *À la bonne heure*, à Chenôve.

Le sourire aux lèvres, la mine ravie, Pierre-Yves Beaujard a passé, avec succès, sa première journée en tant qu'employé polyvalent de restauration en CDI, lundi. Il y a un an, il terminait un contrat aidé de cinq ans au centre hospitalier universitaire de Dijon. Depuis, il n'a pas perdu de temps. Il a cumulé les stages, a pourvu une offre de remplacement et a signé, mi-février, un CDI au sein du restaurant *À la bonne heure*, à Chenôve. Pierre-Yves Beaujard est atteint de trisomie 21. Les personnes porteuses de cette anomalie génétique et désireuses de travailler en milieu ordinaire ne représentent pas la majorité. « Il faut qu'ils aient la volonté de s'intégrer dans un milieu ordinaire où la sécurité de l'emploi n'est pas forcément là et où il n'est pas facile de décrocher un CDI. Il faut, ensuite, que l'employeur soit dans une bonne dynamique. Souvent, on commence par un stage », raconte Mélanie Millerand, chargée de l'accompagnement socio-professionnel pour l'association Trisomie 21.

Une intégration rapide

Cette structure accompagne cinq personnes, dont Pierre-Yves, dans un travail dit "classique" et non pas au sein d'un Esat (établissement et service d'aide par le travail), comme c'est plus souvent le cas.

Pierre-Yves, âgé de 28 ans, a commencé par un stage d'un mois suivi d'un second stage d'un mois, lui aussi, avant de décrocher un CDI de vingt heures par semaine. Ses parents racontent qu'il a toujours voulu travailler en milieu ordinaire. « Dès tout petit, cela ne l'a jamais intéressé d'être avec des gens qui ont un handicap. Nous avons accompagné ce désir qui est naturel chez lui », relate sa mère, Danièle Beaujard. Elle ne cache pas qu'il faut se battre, continuellement, mais la force de Pierre-Yves est d'être volontaire. « J'ai toujours fait de la cuisine. J'aime le service, le contact avec les clients. Aujourd'hui, je me sens à l'aise dans ce nouveau travail », avance-t-il. C'est Virginie Colas, directrice du site, qui a accepté sa candidature. « Ce qui m'a marquée chez lui, c'est sa motivation, cette envie de travailler. Il s'est rapidement intégré dans l'équipe. Et puis, c'est une personnalité hyper attachante, avec qui on a envie de faire plein de choses ».

Sur place, il est suivi par une tutrice, Anne-Caroline Odet, qui l'accompagne et le conseille. « Il comprend très vite quand on lui montre comment faire », précise Virginie Colas. Toute l'équipe est ravie d'accueillir Pierre-Yves qui, selon elle, lui « apporte du baume au cœur ». Véritable coq en pâte au milieu des cuisines d'*À la bonne heure*, Pierre-Yves Beaujard espère bien y couler des jours heureux.

Anne-Lise Bertin

> « J'ai toujours fait de la cuisine. J'aime le service, le contact avec les clients. »
> **Pierre-Yves Beaujard, 28 ans, atteint de trisomie 21**

REPÈRES

Contrat aidé

Pierre-Yves est embauché en CDI sous la forme d'un contrat aidé. Son salaire est pris en charge à 45 % sur une durée de dix mois. Puis, des structures sont chargées d'évaluer la lourdeur du handicap au quotidien dans le travail pour mettre en place les aides futures. Ce travail est mené par l'association Trisomie 21, l'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) et Pôle emploi.

Pierre-Yves Beaujard, avec Anne-Caroline Odet, sa tutrice. Photo Ph. B.

Un autre CDI à Marsannay-la-Côte

Au mois de mars, l'enseigne Metro, qui possède un entrepôt à Marsannay-la-Côte, va également signer un contrat de neuf heures en CDI avec Baptiste, lui aussi atteint de trisomie 21.